

ASSOCIATION DES AMIS DU CHÂTEAU DE COLOMBIER

**Procès-verbal de la 83^{ème} assemblée générale du 11 mai 2017 à 18h00,
À la salle des Chevaliers à la Taverne du Château de Colombier**

Président : Ph. Donner (PHD)
Membres du comité : Mme Chr. Grossen, MM. A. Schaad, E. Antille, J. Erard
M. André Duvillard (excusé - conférence au Tessin)
Présents : 48 (selon liste de présence)
Excusés : 62

Notre président déclare la 83^{ème} assemblée générale 2017 ouverte, souhaite la cordiale bienvenue et remercie les membres de leur nombreuse présence.
Aucune modification n'étant demandée, l'ordre du jour est adopté.

1. Accueil et hommage aux disparus

Le président salue la présence de quelques invités qui nous font l'honneur et l'amitié d'être parmi nous ce soir :

M. Philippe Bauer et Madame, conseiller national, notre conférencier de ce soir.
M. le brigadier Franz Nager, nouveau commandant de la FOAP infanterie à Colombier.
M. Yannick Bussy, conseiller communal de Milvignes.
M. Gianni Bernasconi, président de la Société Neuchâteloise des Officiers.

Plusieurs invités se sont excusés, notamment :

M. Alain Ribaux, Conseiller d'Etat et chef du département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC).
M. Raphael Comte, conseiller aux Etats (membre de notre association).
M. Raymond Clottu, conseiller national (membre de notre association).
Mme Edith Aubron-Marullaz, conseillère communale de Milvignes (membre de notre association).
M. Patrick Möckli, chef ai du SSCM
M. Pascal Luthi, commandant de la Police Neuchâteloise.

Le président est heureux d'accueillir M. le brigadier Franz Nager, cdt FOAP inf. de la place d'arme de Colombier tout en soulignant la qualité des rapports établis avec la commune de Milvignes et l'armée. Il précise que le canton et la commune sont heureux de pouvoir compter sur la présence militaire à Colombier.

A sa demande, la parole est donnée au br Franz Nager.

Ce dernier remercie le Président de l'avoir invité à cette assemblée générale 2017 et est reconnaissant de pouvoir occuper un poste de commandement dans un si bel endroit. Il souligne que l'infanterie se sent très bien à Colombier et que le site de Colombier est très important. Il souligne les excellentes relations existantes avec le Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM) et se réjouit de poursuivre dans ce sens.

Il souligne tout particulièrement qu'une journée « portes ouvertes » est planifiée pour le 24 août 2019.

Il remercie l'Association des Amis du Château pour les efforts déployés afin d'assurer un avenir vivant et animé au Château de Colombier et souhaite à toutes et à tous une bonne assemblée générale et une très belle soirée.

De nombreux membres se sont excusés.

48 personnes sont présentes et 62 autres sont excusées (ce qui représente un taux de réponse supérieur à 60%).

35 personnes sont annoncées pour le repas qui suivra l'assemblée.

Une liste de présence est mise en circulation.

Hommage aux disparus :

Conformément à une noble et émouvante tradition, l'assemblée honore la mémoire des quelques membres décédés au cours de l'exercice écoulé, ainsi que celles des très nombreuses victimes des conflits passés et actuels, en observant une minute de silence.

2. Procès-verbal de la 82^{ème} assemblée générale du 12 mai 2016

Ce document était joint à la lettre-convocation, sa lecture n'est pas demandée ; on n'enregistre aucune remarques ou corrections.

Il est accepté à l'unanimité avec un tout grand merci à son auteur, M. Eugène Antille.

3. Rapport du président

Au cours de l'exercice écoulé, aucun évènement extraordinaire à signaler.

Malheureusement, les Musées restent fermés (ceci depuis septembre 2014), ce qui pénalise les activités culturelles ainsi que l'accueil du public sur le site du Château (cf. point 8 de l'ordre du jour).

Le restaurant « La Taverne du Château » à ré-ouvert ses portes depuis novembre 2015 ; l'établissement connaît une assez bonne fréquentation.

A signaler le départ du brigadier Lucas Caduff, commandant de la FOAP infanterie, promu divisionnaire. Une cérémonie de passation de commandement a été organisée en date du 28 juin 2016, à laquelle nous étions invités.

Nous saluons l'arrivée de son remplaçant, en la personne du brigadier Franz Nager, qui est présent ce soir et à qui nous souhaitons bien des satisfactions dans sa nouvelle fonction à Colombier.

A mentionner également le départ de M. Pascal Magnin, chef du SSCM, qui a quitté ses fonctions le 30 septembre 2016.

Le comité s'est réuni à 4 reprises pour gérer les affaires courantes. Le président remercie les personnes qui l'accompagnent fidèlement au sein du comité. Il souligne que l'ambiance est toujours agréable, sereine et empreinte d'amitié et que du bon travail est effectué.

Pour les amateurs d'internet, notre webmaster André Schaad, a totalement remis à jour notre site (www.amis-du-chateau-de-colombier-ne.ch). Il est remercié pour cette importante contribution et chacun est invité à le consulter pour être dûment informés des activités passées et futures de notre association.

Manifestations organisées durant l'exercice écoulé :

Mercredi 07 septembre 2016 : Visite du domaine de Chambleau à Colombier.

Magnifique sortie par un temps superbe. Présentation historique du site par M. Henri-Louis Burgat, puis explications relatives à la production viti-vinicole par M. Louis-Philippe Burgat, avec dégustation de quelques nobles crûs. Un apéritif amélioré, pris sur place, a marqué la fin de cette soirée mémorable (22 personnes étaient présentes).

Jeudi 10 novembre 2016 : Magistrale conférence-débat portant sur les enjeux sécuritaires actuels pour la suisse et le canton initiée par notre vice-président André Duvillard, actuel délégué de la Confédération et des cantons au Réseau national de sécurité et avec l'appui de MM. Olivier Guéniat, chef de la Police judiciaire neuchâteloise et Cédric Doleyres, commandant de la région VII du corps de gardes-frontières. Les orateurs ont brossés à tour de rôle un tableau rassurant de l'organisation et des moyens logistiques actuels pour maîtriser les épineux problèmes de sécurité de notre territoire. A la fin des présentations, le public qui a posé de nombreuses questions estimait que nous pouvions nous « déclarer rassurés et en sécurité ».

La soirée s'est terminée par un apéritif organisé sur place (plus de 60 personnes présentes).

Jeudi 09 février 2017 : Visite commentée des Galeries de l'Histoire à Neuchâtel.

Découverte ou redécouverte intéressante des maquettes historiques montrant le développement de la ville de Neuchâtel commentée par Mme Chantal Lafontant-Vallotton,

conservatrice du département historique du Musée d'Art et d'Histoire de la ville de Neuchâtel.

Très agréable soirée instructive qui s'est achevée autour d'un sympathique verre de l'amitié (quelque 20 personnes présentes).

Jeudi 11 mai 2017 : 83^{ème} AG ordinaire 2017 avec un exposé très attendu du conseiller national, Monsieur Philippe Bauer, sur un thème politique de son choix (sujet non connu).

A mentionner encore les entretiens réalisés par Nicolas Donner, fils du président, en octobre 2016, avec M. Fritz Grether, ancien intendant de l'Arsenal cantonal (notamment pour évoquer ses souvenirs liés au musée militaire de Colombier).

Sur la base de ces entretiens, un petit fascicule intitulé « Hommage à M. Fritz Grether », a été édité et envoyé à tous les membres de notre association.

Projets et réalisations à l'étude :

Projet de restauration de la pièce d'artillerie « Fritz », projet conduit par notre membre M. Jérôme Paccolat (éventuel appui financier - en suspens),

Signalétique routière « Château de Colombier » toujours à mettre en place (cf. groupe de travail « accessibilité/visibilité » - en suspens. Demande est faite à M. Yannick Bussy de voir le problème avec la commune de Milvignes.

Edition d'un fascicule sur l'histoire du Château (sur le modèle SHAS – en étroite collaboration avec l'OPAN - en suspens).

Restauration de la statue du marcheur Linder dans le jardin Est du Château (œuvre de L'Eplattenier - en suspens).

Contacts :

Marché de printemps 2017 des artisans commerçants de Colombier (vu la situation actuelle, pas de participation pour tenir un stand).

4. Admissions – Démissions

Certaines informations ne sont pas connues du comité. Toutefois, sur la base des données enregistrées durant l'exercice, nous avons la grande satisfaction de pouvoir annoncer sept nouvelles admissions. Une très cordiale bienvenue est souhaitée à ces nouveaux membres. Il s'agit de :

- M. Marcel Roth de Neuchâtel
- M. André Schaad d'Aarberg (membre du comité)
- Mme Françoise Grether de Colombier
- Mme Edith Aubron-Marullaz de Colombier
- M. Christian Steiner d'Auvernier
- M. Laurent Lozano de Colombier
- M. Mathias Bauer d'Auvernier

Par contre, 4 démissions sont à déplorer, à savoir :

- Mme Denise Piquet de Cormondèche
- M. Charles Reichenbach de Colombier
- Mme Hamel de Bienne
- Le couple Elmar et Hélène Mock de Bienne

A l'unanimité le comité a décidé de nommer Mme Hélène Mock comme « membre d'honneur » pour l'ensemble des services rendus, pour son fidèle engagement et ses nombreuses et innovantes activités au profit des musées du Château de Colombier. Cette décision fait l'objet d'applaudissements très nourris par l'assemblée.

Enfin, il a été décidé de radier M. Christophe Aebi de Couvet, suite au non-paiement des cotisations (courrier annonçant son départ de la localité, sans connaître sa nouvelle adresse).

Notre association compte désormais 175 membres.

A l'évidence, on peut encore faire grimper ce nombre en recrutant de nouveaux membres et en parlant de notre association, de nos activités avec vos amis ou connaissance.

5. Rapport de la trésorière

Mme Christiane Grossen, trésorière de notre association nous présente les comptes pour l'exercice 2016.

La situation reste saine. Les cotisations ont rapporté en 2016 CHF 3'770.00, les titres rapportent peu CHF 146.25.

Le montant total des dépenses se monte à CHF 2'355.60. Le bénéfice au terme de l'exercice se monte à CHF 1'948.86.

A noter que la somme de CHF 1'800.00 prévue pour la restauration du patrimoine n'a pas été utilisée.

Au bilan, la fortune se monte au 31.12.2016 à CHF 28'926.80.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été contrôlés le 21 avril 2017 par MM. Pierre-André Steiner et Pierre-Jean Erard.

M. P.-A. Steiner procède à la lecture du rapport en précisant que les écritures ont été vérifiées par sondages et que le bilan au 31 décembre 2016 correspondait bien aux montants annoncés.

Suite à ces contrôles, ils certifient que les comptes sont parfaitement tenus et remercient la trésorière, Madame Christiane Grossen, de son excellent travail.

7. Adoption des rapports et décharge

Les rapports sont acceptés à l'unanimité et remerciements.

Décharge est donnée à leurs auteurs.

8. Budget 2017

Mme Christiane Grossen, notre trésorière présente le budget 2017 dans lequel on retrouve :

- Frais de port
- Provision pour la restauration du patrimoine du Château
- Frais pour site internet

Malgré la provision pour notre tâche patrimoniale, le budget 2017 reste équilibré.

Au vu de la situation que nous connaissons actuellement au Château, le comité propose de maintenir pour cette année les montants actuels des cotisations, soit CHF 20.-- pour une personne, CHF 30.-- pour un couple et CHF 50.-- pour une société.

Le budget ne faisant l'objet d'aucun commentaire ou remarque, il est adopté à l'unanimité.

9. Etat de la situation au Château de Colombier

Lors de la séance du 26 mai 2016 présidée par le CE Alain Ribaux, il a été constaté que presque toutes les propositions formulées par notre association avaient été retenues et que seule la commune de Milvignes avait aussi pris position.

L'importance du site de Colombier y est reconnue et les musées y sont étroitement intégrés.

La constitution d'une fondation ne doit pas être écartée.

Proposition de créer un comité de pilotage (COPIL) et deux groupes de travail spécifiques.

Pour le COPIL c'est le président qui participera aux séances, pour le groupe technique, c'est Jean Erard, pour le groupe muséal ce sera Derk Engelberts.

Séance du COPIL du 30 septembre 2016 : Le SSCM annonce que l'inventaire des objets se trouvant dans les pièces du Château et dans les réserves du Musée est bien avancé.

La garantie de l'intégrité des œuvres est mise en évidence.

Sur la base d'une analyse pertinente effectuée par M. Ch. De Reynier de l'OPAN, un architecte stagiaire à l'OPAN a proposé quelques esquisses pour les réaménagements intérieurs et extérieurs du Château (projet complet de muséographie).

Une évaluation des coûts avec une réalisation par étapes doit être effectuée.

Le transfert des collections des indiennes est évoqué (l'écrasante majorité appartient au Musée d'Art et d'Histoire (MAHN) ainsi qu'à la famille Bovet).

Pour la suite, les deux groupes techniques pourront être convoqués et informés.

Séance du COPIL du 19 janvier 2017 : La quasi-totalité des pièces a été inventoriée.

L'intégration de l'ensemble des informations avec les photos des objets est prévue dans la base informatique de données Mus-e, ce qui permet des échanges d'informations.

Le transfert au MAHN de la collection des indiennes est confirmé.

Des contacts avec la HE-ARC, section « conservation-restauration » permettrait au musée militaire de disposer d'une évaluation des exigences climatiques pour les locaux et quels travaux de conservation devraient être entrepris.

Les membres du groupe muséal « avenir du site historique » sont d'avis qu'il convient de définir un objectif et surtout de trouver un « chef de projet » pour développer une vision muséographique.

Le chef du département s'interroge sur le rôle de l'Etat dans la gouvernance du Musée et il se demande si notre association ne serait pas prête à s'investir d'avantage dans la gestion des Musées. Il souhaite également savoir si la commune de Milvignes pourrait fournir un certain appui. Le comité a largement débattu de cette proposition et considère que ce n'est pas le rôle de l'association d'assumer la gestion des musées.

Par contre, le comité insiste sur la proposition faite de créer une Fondation, en précisant que l'Etat de Neuchâtel est lui propriétaire des murs et des collections d'importances nationales.

Le chef du département souhaite organiser une nouvelle Journée des Portes Ouvertes, mais ceci évidemment dans l'optique d'une réouverture des Musées.

10. Election du comité / Election d'un vérificateur des comptes suppléant(e)

Les membres du comité actuel sont tous d'accord de poursuivre leur mandat, à savoir :

Philippe Donner	président
André Duvillard	vice-président
Christiane Grossen	trésorière
Jean Erard	secrétaire
André Schaad	responsable du site internet (webmaster)
Eugène Antille	assesseur
Pierre-Jean Erard	1 ^{er} vérificateur des comptes
Derck Engelberts	2 ^{ème} vérificateur des comptes
Milan Plachta	vérificateur des comptes suppléant

A l'unanimité des membres présents, le comité ainsi que les vérificateurs des comptes sont élus avec applaudissements.

10. Activités 2017 – 2018

- 21 septembre 2017 : Conférence sur les armes à feu par MM. Alain Geiser et Georges Plancherel au Château de Colombier.
- 23 novembre 2017 : Visite commentée par M. Laurent Matthey de la collection Renaud de vieilles voitures à Cortaillod.
- 22 mars 2018 : Visite-dégustation aux caves du Domaine de Vaudijon conduite par M. Laurent Lozano, à Colombier.
- 03 mai 2018 : 84^{ème} Assemblée générale ordinaire 2018 au Château de Colombier.

Le président rappelle que la présence de chacune et chacun à ces visites est vivement souhaitée et appréciée.

12. Divers

Pour la conférence du 21 septembre 2017, M. Alain Geiser attire l'attention sur le fait que les collections devront être remises en place. Notamment, les pièces devront être mises sous vitrines.

Le président conclut la partie protocolaire et remercie les personnes présentes pour leur attention.

Il propose une pause de 5 minutes avant de donner la parole à notre conférencier du soir, Monsieur Philippe Bauer, conseiller national et citoyen de Milvignes.

Monsieur Philippe Bauer fait un exposé fort captivant sur la procédure administrative fédérale lors de la modification d'une loi, avec comme exemple la « Loi sur les jeux d'argent » actuellement en cours d'examen aux Chambres Fédérales, en expliquant de façon claire et précise toutes les modalités politiques appliquées pour débattre du problème et mettre sous toit la nouvelle loi. Ces explications nous ont fait prendre conscience du pourquoi de la durée d'une telle procédure.

Un chaleureux merci à Monsieur Philippe Bauer pour sa brillante prestation.

Colombier, le 23 mai 2017-05-17

Le secrétaire :
Jean Erard

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Erard', with a long horizontal stroke extending to the right.